

APPROBATION des travaux effectués au point d'accostage de Saint-Denis

M. MONDON, Secrétaire de séance donne lecture du rapport.

Messieurs,

Vu le danger que représentait pour le public l'embarcadere récemment aménagé au Barachois et dont une partie a été gravement endommagée par un cyclone il y avait lieu d'envisager la remise en état de cet ouvrage.

Les travaux effectués en 1961, par l'Entreprise A. MARCELLIN consistaient dans la démolition des quatre travées d'extrémité et la remise en état du tablier et les finitions pour le prix forfaitaire de 300.000 francs qui seront payés sur les crédits du FIDOM.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir approuver ces travaux pour la somme forfaitaire demandée par l'Entreprise A. MARCELLIN.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

Approuve
S. Denis, le 18 juillet 1962
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bolotte